VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P1-1400-40

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro P1-1400-40 intitulé :

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1400 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE H-741 POUR PERMETTRE LES HABITATIONS TRIFAMILIALES DE CLASSE « H3 » EN PROJET INTÉGRÉ ET AGRANDIR CETTE DERNIÈRE À MÊME L'ENSEMBLE DE LA ZONE C-606

Avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

QU'à la suite de l'adoption du projet de règlement ci-haut mentionné, à la séance ordinaire tenue le 26 juin 2018 et par la résolution numéro 2018-06-179, le conseil tiendra une assemblée publique de consultation le 10 juillet 2018, de 18 h 30 à 20 h, dans la salle du conseil située au 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.*

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qu'il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du directeur général et greffier adjoint, aux heures normales de bureau.

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 4e jour de juillet 2018.

Daniel Leduc
Directeur général et greffier adjoint